

confrères ou de l'aumônier. Les réponses rédigées, ainsi que les notes collationnées, serviront à alimenter les séances de l'*académie* collégiale.

IV — Conclusion

XX. Pendant les vacances, où le cercle d'études sera forcé de chômer, les membres ne se tiendront pas moins unis par le lien de la prière mutuelle, surtout par l'assistance fréquente à la messe quotidienne et par la communion. Ils continueront, dans la mesure du possible, leurs études et leur action conformes aux indications précédentes. Même ils aimeront à maintenir par correspondance leurs amicales et fraternelles relations de l'année.

XXI. Toute infraction aux règlements du cercle, toute conduite indigne d'un écolier modèle entraîneront, pour le délinquant, la peine de l'exclusion temporaire ou